



GRAND CONSEIL

**Simple question - 24\_QUE\_35 - Alexandre Berthoud - Gens du voyage ; quels sont les coût de l'intervention du 11 avril dernier ?**

Texte déposé :

Le 11 avril dernier, après être parties d'Yverdon, plus de 20 caravanes de gens du voyage ont stationné sans autorisation à Morrens, tandis qu'une vingtaine occupait la route cantonale entre Assens et Morrens. Lors de cette occupation illégale, la presse a indiqué que plus de 50 policiers et gendarmes avaient été employés ainsi que quatre dépanneuses ont été engagées, le tout soutenu par la police municipale de Lausanne et la police de l'Ouest lausannois. Finalement le convoi s'est déplacé à Avenches le dimanche suivant.

Au vu des moyens engagés par le Canton, je me permets de demander au Conseil d'Etat les coûts directs et indirects de cette intervention et si ces coûts ont été réclamés aux gens du voyage ?

Conclusion :

Cosignatures :